MAGAZINE D'INFORMATION QUI RASSEMBLE LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

# fédra

**Quelque chose à raconter ?**
fedra.belgium.be

TRAVAIL D'ÉQUIPE

## La fin des DOSSIERS DE PENSION PAPIER

## Capelo : l'as du relooking numérique

**BERNARD ROMMENS** | SdPSP
**ROLAND HISSEL** | SIGeDIS

MAGAZINE BIMESTRIEL - FÉVRIER 2012 - n° 102 | www.fedra.belgium.be

## Musique, maestro !

REPORTAGE
**Affaires de femmes et d'hommes**

CARRIÈRE
**Le télétravail : l'avenir ?**

LE TRAJET
**Le gouvernement belge dans le mix**

.be

## CHOISI

08
**Numérisation : les pensions aussi**

Mon **administration** & moi

**Travail d'équipe p. 08**
Capelo pose les bases du dossier de pension numérique

**Ça nous rassemble p. 19**
L'Harmonie Royale des Finances hausse le ton

Mon **job** & moi

**Carrière p. 16**
Je télétravaille, tu télétravailles, nous télétravaillons …

**Mode d'emploi p. 18**
Des idées de teambuilding originales

Mon **univers** & moi

**Reportage p. 12**
De l'(in)égalité des sexes

## ENTENDU

**"Les hommes veulent changer les rôles."**
*Michel Pasteel*
**Carrière p. 16**

18
**Teambuilding - Et si on misait sur l'originalité ?**

19
**Jouer en chœur**

## RUBRIQUES

**À vous la parole** 04-05

**Baromètre** 06-07
Les services publics fédéraux en chiffres et en lettres

**Le Trajet** 10-11
La Belgique dans le mix

**Dos à dos** 15
A joyride

**Avantages Fed+** 20-21

**L'Actu en jeu** 22-23
mim-Fever

## VU

**Le plus ancien témoinage imprimé**

Datant du 8e siècle, ce dharani de l'impératrice du Japon Shotoku est le plus ancien document imprimé conservé à la Bibliothèque royale de Belgique. Les dharani sont des formules servant de support à la méditation bouddhiste. Chaque formule est roulée dans une petite pagode, réplique miniature des lieux de culte bouddhistes.

fédra

N° 102 - année 12
février 2012

**COLOPHON**

Fédra est édité par Propaganda, à l'initiative du Service public fédéral Personnel & Organisation. Tous les fonctionnaires fédéraux reçoivent gratuitement cette revue.
Les articles, opinions et points de vue publiés dans Fédra ne lient en rien ni l'autorité, ni le SPF Personnel & Organisation. Ils n'engagent que l'éditeur responsable.

**Éditeur responsable**
Michel Libens

**Concept et réalisation**
Propaganda sa
Imperiastraat 16
1930 Zaventem
www.propaganda.be

**Équipe de production**
John Ceuppens,
Erik Keustermans,
Ruth Nys,
Sarah Van Moll

**Équipe de rédaction**
Grete Flies,
Peyo Lissarrague,
Annemie Speybroeck,
Ingeborg Timmerman,
Dries Van Damme

**Photographie**
Bart Cloet,
Lies De Potter

**Adresse de la rédaction**
Fédra, c/o Propaganda
Imperiastraat 16
1930 Zaventem
T. 02/725 29 10
F. 02/725 29 11
contact@fedra.belgium.be
www.fedra.belgium.be
www.propaganda.be

**Adresse incorrecte ?**
Pour rectifier vos coordonnées ou nous communiquer un changement d'adresse, veuillez vous adresser exclusivement à votre service du personnel.

**Abonnement**
Vous prenez bientôt votre pension et souhaitez continuer à recevoir Fédra ? Inscrivez-vous sur **www.fedra.belgium.be/abonnement_fr.**

Pour ne plus recevoir Fédra en version imprimée mais uniquement en version électronique, **www.fedra.belgium.be/abonnement_fr**.

Fédra a été imprimé sur du papier 100 % recyclé.

**STEFANIE BILLIET** | Communication & Recruitment manager chez Selor

Stefanie Billiet est Communication & Recruitment manager chez Selor. Après ses études de philologie romane et un master complémentaire en communication d'entreprise multilingue, elle rejoint Selor en 2006. Elle aime son travail et est fière de ses hobbys 'féminins' qui ont la cote en ce moment : coudre et tricoter.

Vous aimeriez écrire le prochain billet d'humeur ? Faites-le-nous savoir à contact@fedra.belgium.be
La parole est à vous …

**Avantages Fed+**
Une sélection des avantages les plus récents réservés aux fonctionnaires fédéraux
**P. 20**

# h/f en chiffres et niveaux

On m'a demandé d'écrire un billet. Sympa. Les billets, ça me connaît, alors comment refuser ? Après l'enthousiasme vient la question : de quoi vais-je parler ? J'écris pour Fédra, pas pour Flair. Il va falloir faire preuve de professionnalisme. Je suis un enfant, ou plutôt un produit, de Selor. Je respire, je pense Selor. Mon boulot est le travail le plus intéressant et le plus amusant que j'aie jamais fait. Je refuse même d'appeler ça un travail. Je le fais juste avec plaisir. Y dédier une si petite rubrique serait scandaleusement dégradant et je manquerais cruellement de place. Il m'en faudrait une chaque semaine. Je m'intéresserai donc à l'article principal : l'égalité hommes/femmes et, avant tout, l'inégalité sociale et professionnelle. Hommes et femmes sont un de mes sujets de prédilection, surtout chez Selor. Les chiffres ne mentent jamais. Selon P-data, le gouvernement fédéral compte plus de femmes (53 %) que d'hommes (47 %). Intéressons-nous aux niveaux. Au niveau B, on compte un nombre équivalent d'hommes et de femmes (environ 8.000 pour chaque sexe). Plus on descend et plus le nombre de femmes augmente. Au niveau C, vous avez 2.000 femmes de plus que d'hommes et, au niveau D, nous sommes même deux fois plus nombreuses. Si l'on monte par contre, c'est l'inverse. Au niveau A, on compte 3.000 femmes de moins que d'hommes. Un cran plus haut, on atteint presque la caricature : 1 manager sur 6 est une femme. Je ne peux réprimer mon sentiment féministe d'inégalité et d'injustice. Plus on gravit les échelons, plus il y a d'hommes … Et ce n'est pas logique, ni démographiquement, ni d'après les pourcentages de réussite de Selor. D'après nos chiffres, les femmes réussissent toujours mieux que les hommes. Y compris pour les sélections de management. Je lance donc un appel à toutes les *federal sisters* et *future federal sisters* : ça doit changer. Il faut plus de femmes aux postes à responsabilités. Selor a même développé un produit pour cela : Topskills. Vous pouvez y faire une simulation d'interview managériale, car nous devons encourager les femmes à postuler davantage. Ce petit coup de pouce est nécessaire. Quand nous nous regardons dans la glace, nous avons souvent tendance à nous sous-estimer. À tort. Ce petit coup de pouce peut nous permettre d'atteindre les sommets, y compris et de préférence sans quota. De la seule manière acceptable. Et les bâtons que les hommes nous mettent souvent dans les roues disparaîtront d'eux-mêmes. Mesdames, il est temps que nous instaurions des quotas pour les hommes !

Stefanie Billiet

# COURRIER DES LECTEURS

To: contact@fedra.belgium.be
From: Saskia Gheysen
Subject: Nouveau Fédra

**Date : 12/12/2012 à 12:55**
Félicitations pour le nouveau Fédra. Le site Web et le magazine sont tous deux splendides. C'est actuel, instructif et complètement axé médias sociaux. Ce serait super de créer une version tablette pour que l'on puisse cliquer directement afin d'approfondir l'information. J'ai tout de suite ajouté le site Web à mes favoris.

**REPLY**
Chère Saskia,
Merci pour vos compliments. Nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer : le site Web de Fédra est lisible sur tablette et iPad. Nous réfléchissons à la manière d'ajouter encore plus d'infos et d'applications au site Web. Bonne lecture !

To: contact@fedra.belgium.be
From: Sylvie Delbecq
Subject: Réforme des pensions

**Date : 20/12/2011 à 15:49**
Je suis consternée par la décision prise par le Ministre des Pensions concernant l'allongement du temps de travail. Il souhaite notre épuisement sur notre lieu de travail. Il serait bon de diminuer les allocations des jeunes chômeurs et de nous remplacer. Ce serait plus raisonnable.

**REPLY**
La réforme des pensions est une matière complexe sur laquelle les avis divergent. Nous sommes donc ravis d'entendre le vôtre. Nous attendons vos anecdotes, expériences et opinions pour réaliser un dossier étayé sur ce thème. Envoyez votre courrier des lecteurs, à ce sujet ou un autre, à l'adresse contact@fedra.belgium.be.

## Quelques commentaires

**Kathleen a dit le 3 janvier 2012 :**
Hier, j'ai vu à la télé le nouveau secrétaire d'État qui s'entretenait avec Sara Jane De Putter. Une séquence télé comme on les aime, moderne et sympa, certes. Mais j'ose espérer qu'il ne se contente pas de s'inspirer des jeunes et qu'il tient aussi compte de l'expérience des 'vieux de la vieille' qui, depuis plus de 10 ans, s'efforcent de contribuer à la modernisation de l'administration fédérale et qui n'ont pas directement – voire pas du tout – été entendus. Leurs efforts attendent encore d'être récompensés. "Les systèmes ne sont effectivement plus tout jeunes", dixit Sara, et faute d'harmonie à la tête d'une administration, cela n'est pas près de changer. Mais le SPF Sécurité sociale e.a. prouve que tout est possible. Espérons que H. Bogaert s'inspirera de cet exemple.

**Grégory a dit le 24 décembre 2011 :**
Bonjour, Je travaille depuis 4-5 ans en tant que contractuel et j'ai décidé, l'année dernière, de passer en pause carrière à mi-temps afin de reprendre des études de piano au Conservatoire. Je trouve que c'est une réelle chance de pouvoir réaliser ce rêve tout en continuant à travailler grâce à l'opportunité de cette pause carrière (même si la gestion du temps n'est pas évidente). C'est à la fois bénéfique pour moi-même, grâce à l'épanouissement que ces études apportent, mais je pense que ça l'est pour le boulot également, car le sentiment d'être respecté et entendu sur nos désirs 'extra-professionnels' fait qu'on se sent bien lorsqu'on travaille, ce qui ne serait pas le cas si je ne pouvais pas réaliser ce dont j'ai envie en dehors.

## Solution du concours Fédra n° 101

**Quoi suis-je ?**

SOLUTION : SPAD XIII

*Les collègues suivants remportent des tickets pour Disney on Ice :*
*M. Pannekoeck, G. Taerwe, M. Vanfleteren, A. Wouters, T. Schepers, N. Oste*

*Les collègues suivants remportent des tickets pour Duran Duran :*
*T. Martin, C. De Clercq*

# VOTÉ !

**C'est votre avis ! Découvrez les résultats des sondages en ligne.**

## Quel type d'interruption de carrière vous ressemble le plus ?

**19 %** Pour faire le voyage de vos rêves
**70 %** Pour vous occuper de vos enfants
**5 %** Pour rejoindre une ONG à Haïti
**6 %** Pour rafraîchir votre anglais aux USA

## Êtes-vous partisan(e) d'un nouveau système d'évaluation pour les fonctionnaires ?

**47 % OUI 53 % NON**

## À quelle fréquence utilisez-vous des somnifères ou des calmants ?

**87 %** Jamais
**6 %** De temps en temps
**0 %** Une fois par mois
**1 %** Une fois par semaine
**6 %** Quotidiennement

## Où était Ernesto ?

*Il était caché sous l'arcade du Cinquantenaire !*

*Regardez vite au verso du magazine où je me suis caché cette fois-ci et donnez votre réponse sur www.fedra.belgium.be/magazine_fr*

**Vous souhaitez recevoir la newsletter électronique de Fédra ? Inscrivez-vous sur www.fedra.belgium.be**

**Vous vous apprêtez à prendre votre pension et vous désirez continuer à recevoir Fédra ?**
Inscrivez-vous sur
www.fedra.belgium.be/abonnement_fr
Ou complétez ce formulaire et renvoyez-le à l'adresse mentionnée ci-dessous.

**À compléter en majuscules**

Prénom : _____

Nom : _____

_____

Adresse e-mail : _____

Adresse privée : _____

_____

N° : _____

Boîte : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Matricule : _____

Service public / ministère / organisation :

_____

_____

Je prends ma pension le : _____

Numéro FED+ : _____

**À renvoyer à :**
Propaganda - Rédaction Fédra
Imperiastraat 16, 1930 Zaventem

**Si vous ne souhaitez pas recevoir le magazine imprimé Fedra dans votre boîte aux lettres,**
merci de nous le signaler via
www.fedra.belgium.be/abonnement_fr.

## FED+ FÊTE SES DIX ANS
## ÇA MÉRITE BIEN UN BEAU CADEAU

**SORTEZ LES SERPENTINS ET LES COTILLONS, NOUS AVONS UN ÉVÉNEMENT À FÊTER : LES DIX ANS DE FED+ !** Une décennie déjà que les fonctionnaires fédéraux et leurs familles profitent grâce à ce service de toute une série d'avantages et de réductions. "Nous collaborons avec une centaine de partenaires pour essayer de répondre aux désirs et aux besoins des fonctionnaires", nous confie Marion Delanghe, chef de service de FED+. "Ceux-ci sont bien sûr très divers ; notre public cible appartient à différentes tranches d'âges et présente des situations familiales et des intérêts variés. Nous comptons aujourd'hui 90.000 membres ! Mais nous nous efforçons de satisfaire chacun en proposant des actions commerciales, culturelles et récréatives."

FED+ a vu le jour il y a dix ans, afin de renforcer l'image des fonctionnaires fédéraux, de les bichonner en leur offrant des avantages exclusifs et, finalement, d'améliorer leur qualité de vie. À l'époque, Fédra Magazine constituait le principal canal pour toucher les fonctionnaires et les informer de nos avantages. "Désormais, ce média a été supplanté par Internet mais il n'en reste pas moins un outil de communication indispensable, avec lequel FED+ collabore volontiers", précise Marion. "Bien entendu, les médias sociaux tels que Facebook nous sont également très utiles. Et, pour notre anniversaire, nous nous sommes offert une newsletter et un tout nouveau site Web. C'est donc sur un air de nouveauté que les six membres de notre équipe vont entamer une nouvelle décennie." Pas de cadeaux pour FED+ : nous préférons en donner qu'en recevoir. Rendez-vous vite en page 20 pour découvrir les avantages FED+. Toutes les infos sont sur www.fedplus.be.

## SOLVIT FÊTE SES 10 ANS
## UNE FORMALITÉ

**D'AUTRES BOUGIES À SOUFFLER, CHEZ SOLVIT CETTE FOIS.** Difficile de présenter en quelques mots ce réseau international en ligne, mais Valérie Carlier tente sa chance : "Solvit recherche des solutions informelles aux problèmes revêtant une dimension transfrontalière dans trente pays : tous les États-membres de l'UE plus la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein. Ces problèmes doivent résulter d'une application incorrecte du droit communautaire. Il s'agit à chaque fois de problèmes entre, d'une part, un citoyen ou une entreprise et, de l'autre, une instance publique. Notre champ d'action est donc très large : des autorisations de séjour à l'installation comme travailleur indépendant, en passant par les permis de conduire, la fiscalité, la sécurité sociale, la reconnaissance des diplômes, l'accès au marché de produits ou services." Le réseau international parvient à résoudre environ 90 % de toutes les plaintes légitimes. Un exemple concret : un étudiant français fréquentant une université bruxelloise reçoit une amende parce que sa voiture est encore immatriculée en France. Normalement, le délai est de six mois, mais la législation européenne prévoit une exception pour les étudiants, qui peuvent garder l'immatriculation de leur pays membre d'origine. Grâce à Solvit, cet étudiant n'a rien dû payer. Cela se fête – surtout à l'occasion du dixième anniversaire de Solvit ! Plus de happy ends et d'infos sur www.solvit.eu

**42**

Selon un rapport récent (décembre 2011) sur les perspectives démographiques, la Belgique devrait compter en 2060 près de **42 seniors pour cent personnes en âge d'être actives**. L'an dernier, ce coefficient de dépendance des âgés se limitait encore à 26 sur 100.
http://statbel.fgov.be

# Les relations des Belges

**7.163 personnes de 18 à 79** ans ont été sondées pour cette enquête menée par la DG Statistique et Information économique.
http://statbel.fgov.be

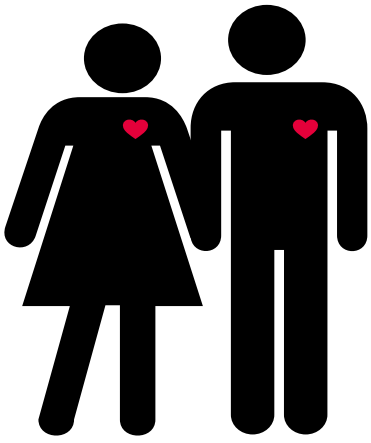

**9,8 %**

9,8 % des Belges entre 20 et 69 ans entretenaient au 1er janvier 2009 une relation LAT (personnes qui ne cohabitent pas mais entretiennent toutefois une relation stable). C'est ce que révèle l'étude récente du 'Generations and Gender Programme' qui, pour la première fois, a tenu compte des relations non enregistrées officiellement.

# TESTEZ VOS CONNAISSANCES STATISTIQUES EN PARTICIPANT À NOTRE QUIZ

Savez-vous quel pays détenait le pourcentage le plus élevé de déchets recyclés en 2009 ou combien l'UE a investi cette même année dans la recherche et le développement ? Si vous pouvez répondre sans hésitation à ces questions, n'hésitez pas à participer au quiz ludique sur les statistiques européennes. Et même si vous tombez des nues, pourquoi ne pas tester vos connaissances statistiques sur l'Europe ? Eurostat, le bureau statistique de l'UE, vous donne sept minutes pour répondre à des questions sur neuf thèmes : régions et villes, économie et finances, population et conditions sociales, industrie, commerce et services, agriculture, pêche et sylviculture, commerce extérieur, transport, environnement et énergie, et recherche et développement. La rédaction de Fédra a obtenu un score de 4.636. Ferez-vous mieux ? La réponse sur http://epp.eurostat.ec.europa.eu/quiz

## Portail sur la réutilisation. À vos recherches !

## http://psi.belgium.be

L'ensemble des différents services publics compile toute une série de données sur l'économie, la mobilité, les citoyens, les entreprises ... de notre pays. Après documentation et numérisation, ces informations peuvent être réutilisées par les citoyens, les entreprises ou d'autres services publics. Le service Simplification administrative vient de lancer un portail censé simplifier cette réutilisation par des tiers : Public Sector Information met en évidence des données publiques à l'aide de fiches synoptiques et simplifie de ce fait leur recherche. Les informations disponibles sur le site sont pour l'instant limitées mais, quand toutes les administrations auront pris conscience de l'intérêt de cette transparence, le succès sera au rendez-vous.

# BELMED RÉSOUT À L'AMIABLE

**CHAQUE PROBLÈME A SA SOLUTION, DE PRÉFÉRENCE SANS PASSER PAR UNE PROCÉDURE JUDICIAIRE. C'EST LA LIGNE DE CONDUITE DE BELMED, LA PLATE-FORME EN LIGNE DE RÈGLEMENT EXTRAJUDICIAIRE DES LITIGES ENTRE CONSOMMATEURS ET COMMERÇANTS.**

Ce service, hébergé par le SPF Économie, s'est fixé pour objectif de régler à l'amiable les litiges entre consommateurs et entreprises. "Notre but premier est d'informer correctement le public à ce sujet", explique Pascale Godin. "Nous intégrons également un volet médiation, mais pour lequel nous collaborons avec les médiateurs indépendants de sept partenaires différents. Les consommateurs/commerçants peuvent faire appel à nous, en toute sécurité et en toute confiance, pour régler un conflit facilement, rapidement et surtout sans se ruiner. Il peut s'agir d'un retard de livraison, d'une facture incorrecte ou de problèmes liés à la période de garantie."

BELMED fêtera son premier anniversaire en avril et son site Web a déjà accueilli 18.000 visiteurs. Au total, 220 demandes de règlement de conflit extrajudiciaire ont été traitées, pour la plupart dans les secteurs de l'énergie et des voyages. Toutes les infos sur www.belmed.fgov.be

**20,3 %**

Selon la même étude, 20,3 % de nos compatriotes appartenant à la même catégorie d'âge n'entretenaient à ce moment aucune relation stable et étaient donc considérés comme célibataires.

**17,6 %**

Parmi les Flamands, on comptait 17,6 % de célibataires, soit moins qu'en Wallonie et à Bruxelles, avec respectivement 22,4 % et 29,4 %.

**55,5 %**

55,5 % des Belges entre 20 et 69 ans étaient mariés et 14,5 % cohabitaient sans être mariés.

**59,1 %**

Près de six Flamands sur dix étaient mariés : ils se classent ainsi en tête avec 59,1 %. Cette situation concernait 51,4 % des Wallons et 47,1 % des Bruxellois.

# La pension en toute

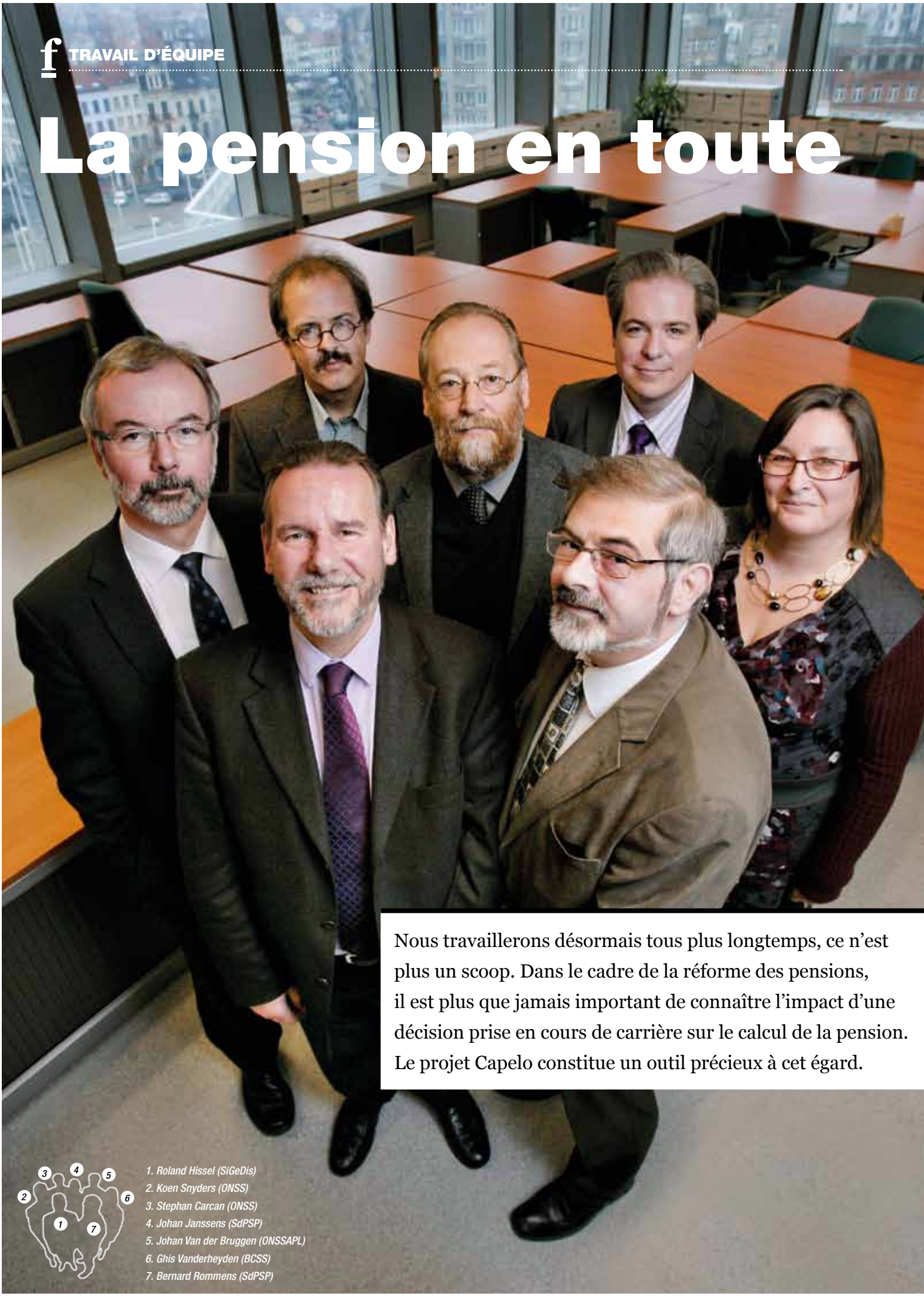

Nous travaillerons désormais tous plus longtemps, ce n'est plus un scoop. Dans le cadre de la réforme des pensions, il est plus que jamais important de connaître l'impact d'une décision prise en cours de carrière sur le calcul de la pension. Le projet Capelo constitue un outil précieux à cet égard.




1. Roland Hissel (SiGeDis)
2. Koen Snyders (ONSS)
3. Stephan Carcan (ONSS)
4. Johan Janssens (SdPSP)
5. Johan Van der Bruggen (ONSSAPL)
6. Ghis Vanderheyden (BCSS)
7. Bernard Rommens (SdPSP)

# transparence

## Capelo pose les bases du dossier de pension numérique

• **texte :** D. Van Damme I **photo :** B. Cloet •

Au SdPSP, le Pacte des Générations a été le catalyseur de l'automatisation complète et de la disparition de la paperasserie au profit de processus et dossiers électroniques. "Une gestion moderne des pensions requiert en permanence des informations précises et à jour sur le parcours professionnel d'une personne", explique Johan Janssens, administrateur général du SdPSP. "Notre objectif est de devenir un véritable prestataire de services : une administration qui accompagne les fonctionnaires tout au long de leur carrière, et qui les informe sur la manière dont le parcours effectué influence la composition et le montant de leur pension."

L'implémentation des transferts électroniques de données – sous le nom de projet Capelo – constitue en ce sens un premier pas indispensable. Mais le SdPSP n'est pas parti de rien. "En 2003, nous sommes passés à la déclaration ONSS électronique", explique Koen Snyders, administrateur général de l'ONSS. "À l'époque, nous avons veillé à ce que cette application soit multifonctionnelle, afin qu'elle constitue une bonne base pour l'application dont le SdPSP avait besoin." Capelo est à présent principalement orienté sur la création d'une base de données de carrière et l'élaboration d'un dossier de pension électronique. Le projet forme ainsi un volet indispensable d'un ensemble plus large.

### Suivi trimestriel

Autrefois, le fonctionnaire devait introduire un dossier professionnel papier à la fin de sa carrière. Le SdPSP calculait sa pension à partir de ces informations. Cette méthode de travail change du tout au tout. Depuis début 2011, le SdPSP suit le parcours professionnel de chaque fonctionnaire à l'aide d'une déclaration électronique trimestrielle introduite par l'employeur. "Pour les pensions prises à partir de 2013, nous ne travaillerons plus avec des dossiers papier", affirme Roland Hissel, responsable du projet chez SIGeDIS. "Les nouveaux collaborateurs sont eux aussi dès maintenant concernés par le système des déclarations électroniques."

Le défi majeur est l'importation dans le système de l'historique des parcours professionnels de tous les fonctionnaires en activité. Cette opération doit être clôturée fin 2015. "Le recours aux transferts électroniques va sans aucun doute augmenter l'efficacité du SdPSP", constate Johan Janssens. "Le principal avantage réside dans le service supplémentaire que nous pourrons offrir aux fonctionnaires." Dans le même temps, l'employeur disposera d'un instrument qui lui permettra de mieux soutenir ses collaborateurs, en simulant par exemple l'impact que peuvent avoir des régimes tels que le crédit-temps et l'interruption de carrière sur la pension.

***Le dossier papier ne s'appliquera plus aux fonctionnaires qui prendront leur pension en 2013.***

### Participation

Ghis Vanderheyden, chef de projet à la BCSS : "La nouvelle approche est basée sur l'intégration et l'échange des données, notamment entre l'ONSS, l'ONSSAPL, la BCSS et le SdPSP." Et ce n'est pas tout. La méthode de travail change radicalement, dans la mesure où elle repose en partie sur la collaboration entre l'employeur et l'employé. Tant que l'historique complet des fonctionnaires ne figure pas dans le système électronique, c'est le dernier employeur du parcours professionnel du fonctionnaire qui est chargé de vérifier cet historique. Le fonctionnaire est lui aussi tenu de procéder à cette vérification. Ce n'est qu'ensuite qu'intervient le calcul définitif de la pension. La banque des données de carrière joue un rôle essentiel dans le cadre de la réforme des pensions. À l'heure où le gouvernement réclame que les fonctionnaires travaillent eux aussi plus longtemps, il est important que chacun sache ce qui l'attend : le nombre d'années de service déjà prestées, l'impact d'une année de travail en plus ou en moins sur la pension, etc. Avec Capelo, une étape importante a été franchie pour la banque des données de carrière aussi.

## Cinq parties prenantes

### SdPSP
- le Service des pensions du secteur public
- gère les pensions des fonctionnaires
- fondé en 2006, prenant le relais de l'Administration des Pensions
- 500 collaborateurs

### ONSS
- Office national de sécurité sociale
- prélève les cotisations sociales et finance la sécurité sociale des collaborateurs
- collecte les données salariales et de carrière et les met à la disposition des autres instances

### ONSSAPL
- Office national des organismes de sécurité sociale des administrations provinciales et locales
- organisme de sécurité sociale spécialisé dans le secteur public
- traite les données salariales et de carrière des administrations locales
- allocations familiales pour le secteur public local

### BCSS
- Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
- veille à l'élaboration de projets communs aux différents organismes de sécurité sociale

### SIGeDIS
- Sociale Individuele Gegevens – Données Individuelles Sociales
- asbl qui offre ses services aux organismes de sécurité sociale, dont la collecte et la vérification des données de carrière multisectorielles et l'identification des employés dans le cadre des déclarations ONSS

Comme une vraie star de la pop, l'équipe Di Rupo a su faire attendre ses fans avant de monter sur scène. Maintenant que la Belgique a retrouvé ses petits camarades dans le concert des gouvernements européens, il est temps de voir si la bande-son est bien dans le mix.

MASTER

**Elio Di Rupo**
Premier Ministre

5
0 13
**Nombre de ministres FEMMES**

8
0 13
**Nombre de ministres HOMMES**

**Steven Vanackere**
Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique

**Didier Reynders**
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes

**Johan Vande Lanotte**
Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Économie, des Consommateurs et de la Mer du Nord

**Vincent Van Quickenborne**
Vice-Premier Ministre et Ministre des Pensions

**Joëlle Milquet**
Vice-Première Ministre et Ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances

**Laurette Onkelinx**
Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

**Sabine Laruelle**
Ministre des Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de l'Agriculture

**Pieter De Crem**
Ministre de la Défense

**Paul Magnette**
Ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes

**Annemie Turtelboom**
Ministre de la Justice

**Olivier Chastel**
Ministre du Budget et de la Simplification administrative

**Monica De Coninck**
Ministre de l'Emploi

## Secrétaires d'État - Di Rupo I

**Melchior Wathelet** : Secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité et Secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles • **Philippe Courard** : Secrétaire d'État aux Affaires sociales, aux Familles et aux Personnes handicapées, chargé des Risques professionnels • **Servais Verherstraeten** : Secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles et Secrétaire d'État à la Régie des bâtiments • **Maggie De Block** : Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté • **Hendrik Bogaert** : Secrétaire d'État à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics • **John Crombez** : Secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale et fiscale

## ÂGE DU PREMIER MINISTRE

| | | |
|---|---|---|
| 68 | Mario Monti | IT |
| 65 | Dimitris Christofias | CY |
| 64 | Lucas Papademos | GR |
| **60** | **Elio Di Rupo** | BE |
| 60 | Enda Kenny | IE |
| 58 | Lawrence Gonzi | MT |
| 57 | Angela Merkel | DE |
| 57 | François Fillon | FR |
| 57 | Jean-Claude Juncker | LU |
| 56 | Mariano Rajoy | ES |
| 55 | Andrus Ansip | EE |
| 55 | Andrius Kubilius | LT |
| 55 | Iveta Radičová | SK |
| 54 | Donald Tusk | PL |
| 52 | Boïko Borissov | BG |
| 51 | Werner Faymann | AT |
| 48 | Viktor Orbán | HU |
| 48 | Borut Pahor | SI |
| 47 | Pedro Passos Coelho | PT |
| 47 | Petr Nečas | CZ |
| 46 | Fredrik Reinfeldt | SE |
| 45 | Emil Boc | RO |
| 45 | David Cameron | GB |
| 44 | Helle Thorning-Schmidt | DK |
| 44 | Mark Rutte | NL |
| 40 | Jyrki Katainen | FI |
| 40 | Valdis Dombrovskis | LV |

AT : Autriche • BE : Belgique • BG : Bulgarie • CY : Chypre • CZ : République Tchèque • DE : Allemagne • DK : Danemark • EE : Estonie • ES : Espagne • FI : Finlande • FR : France • GB : Royaume-Uni • GR

• **texte :** P. Lissarrague I **illustration :** Propaganda •

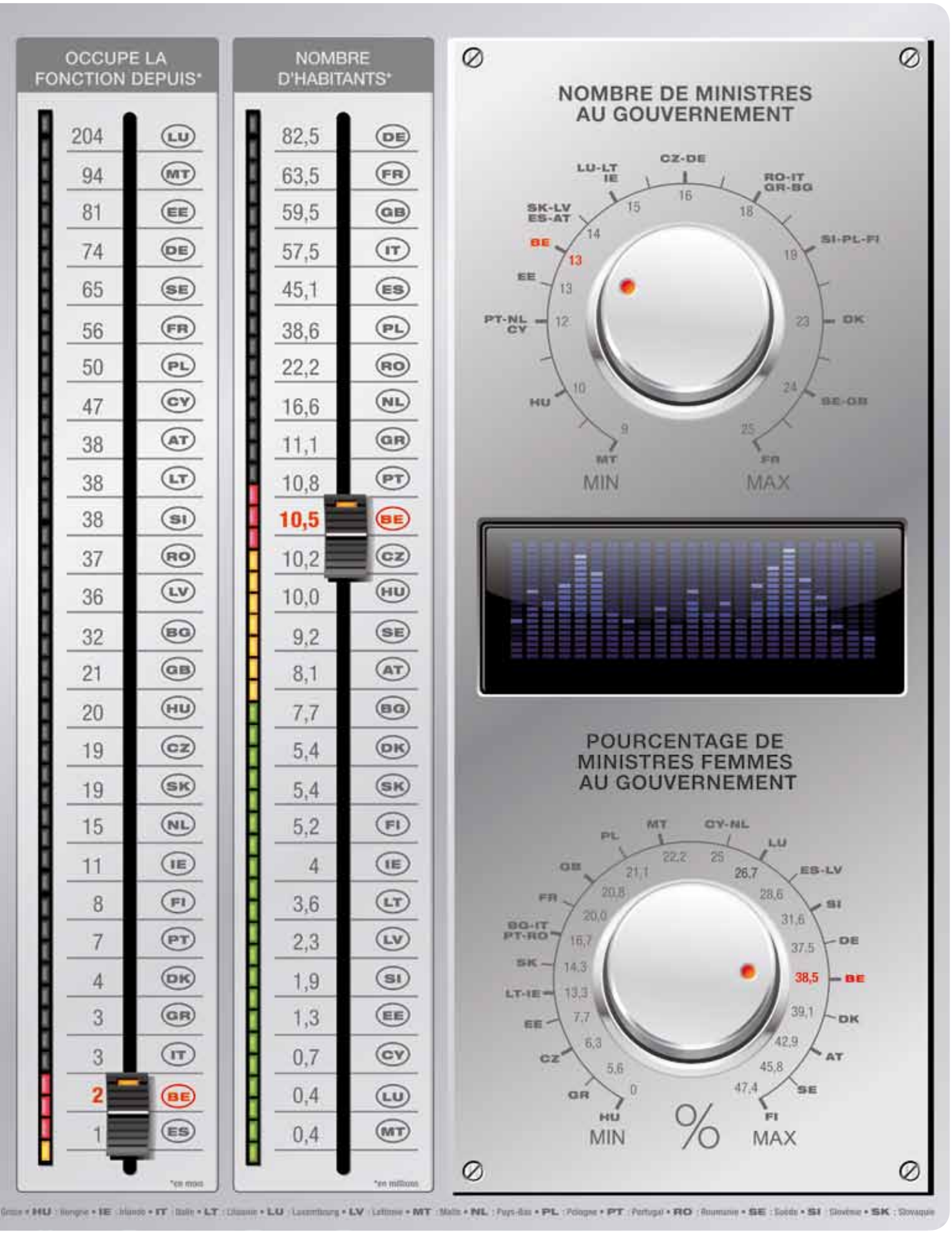


Grèce • **HU** : Hongrie • **IE** : Irlande • **IT** : Italie • **LT** : Lituanie • **LU** : Luxembourg • **LV** : Lettonie • **MT** : Malte • **NL** : Pays-Bas • **PL** : Pologne • **PT** : Portugal • **RO** : Roumanie • **SE** : Suède • **SI** : Slovénie • **SK** : Slovaquie

# Chercher la femme

## L'égalité à petits pas

Le 21e siècle sera-t-il le siècle des femmes ? Promise depuis des décennies, l'égalité politique et économique des sexes peine encore à devenir une réalité. Un silence assourdissant accompagne le plus souvent ce constat. Pourtant, tous les indicateurs le montrent, les sociétés où les femmes et les hommes se partagent équitablement responsabilités et décisions sont les plus florissantes.

• **texte :** P. Lissarrague | **photos :** Corbis •

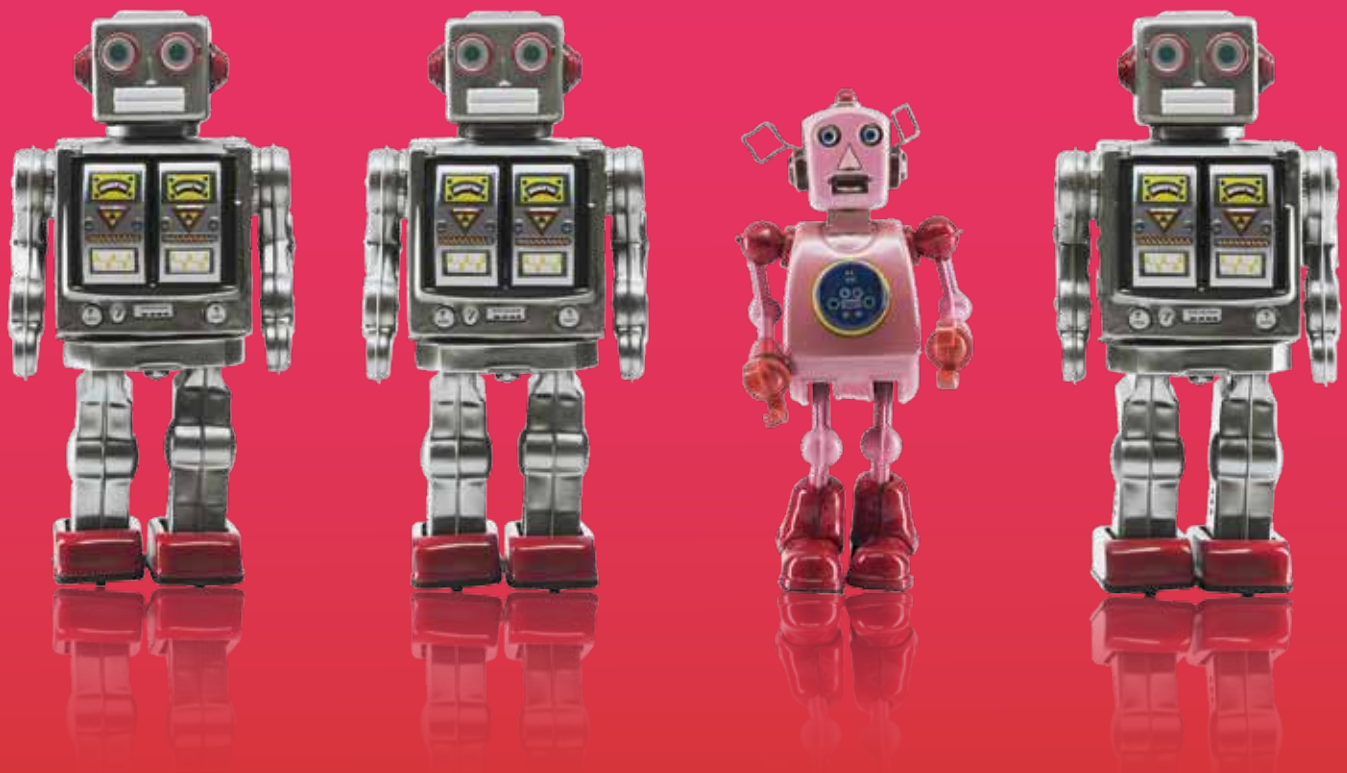

#13

**L'inégalité mesurée à l'échelle mondiale**

Depuis 2006, le Forum Économique Mondial (WEC) a introduit une nouvelle mesure dans ses outils d'analyse. L'indice Inégalité des Genres (IIG) permet ainsi d'appréhender les retards en matière d'égalité et de justice sociale entre genres dans le monde. L'IIG s'attache à trois points essentiels : la santé génésique (tout ce qui concerne la reproduction), l'autonomie et le travail. L'indice varie de 0 à 1, 0 étant l'indicateur d'une égalité parfaite entre hommes et femmes. La Belgique se classe pour 2011 en 13e position. L'Islande, la Norvège et la Finlande se partagent le podium.

www.weforum.org/issues/global-gender-gap

"Une minorité majoritaire", c'est ainsi que l'anthropologue Françoise Héritier décrit la place des femmes dans notre monde. Considérés dans de nombreuses cultures comme la propriété des hommes, que ce soit leur père ou leur mari, elles ne sont encore pour l'essentiel que des travailleurs de seconde classe, y compris dans les pays développés. Si le cadre légal a largement évolué, notamment en Belgique (voir encadré sur le Gender Mainstreaming), dans les faits, la femme est loin d'être l'égale de l'homme sur le terrain politique comme sur celui de la carrière.

Au sein des gouvernements des 27 pays de l'Union européenne, trois postes de ministre sur quatre sont occupés par des hommes. Dans les parlements de ces mêmes pays, on ne retrouve que 24,5 % de femmes. La Belgique, qui compte 59 parlementaires féminins sur 150, soit 39,33 %, se situe dans le trio de tête, juste derrière la Suède et la Finlande, à égalité avec les Pays-Bas, mais aucun de ces pays n'atteint la parité.

## Parité ou égalité ?

Il ne faut évidemment pas confondre cette parité avec l'égalité, et ce n'est pas au nombre de sièges qu'on déterminera l'amélioration, nécessaire, de la condition féminine. Néanmoins, comme le souligne Michel Pasteel, Directeur de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, "La parité est une des conditions pour arriver à une situation égalitaire ; c'est une étape nécessaire, parmi d'autres, comme la lutte contre les discriminations ou contre les stéréotypes de genre. Les femmes sont discriminées à l'embauche et subissent des inégalités de traitement sur leur lieu de travail. Raison pour laquelle nous travaillons activement avec l'ensemble des partenaires sociaux et le monde des entreprises. La grossesse, par exemple, est encore vue comme un 'risque' par les employeurs. De façon générale, on définit la femme comme appartenant à la sphère privée, celle du foyer et des tâches ménagères, et l'homme à la sphère publique, celle du travail et de la politique."

## Cravate ou tailleur ?

On constate en effet sur le marché du travail deux formes de ségrégation à l'égard des femmes. La première est horizontale. Elle cantonne majoritairement les femmes dans certaines professions (mannequin, réceptionniste, caissière, employée de bureau, vendeuse ...) et maintient les hommes dans d'autres (chef d'entreprise, ouvrier qualifié, artisan, technicien ...). Pour Anne Demelenne, secrétaire générale de FGTB, la réponse à ce problème tarde à venir : "Les femmes sont confinées dans des secteurs de l'emploi moins rémunérés et sont trop souvent obligées de travailler à temps partiel, soit pour des raisons familiales soit parce que ce sont les seuls postes qu'on leur propose. Il ne s'agit pas d'un problème de formation mais d'un problème de compatibilité entre vie professionnelle et vie privée. Il faut créer plus de structures d'accueil pour l'enfance et les personnes âgées, car ce sont en majorité les femmes qui en ont la charge, aux dépens de leur développement de carrière."

L'autre ségrégation est verticale. Les femmes butent sur le fameux plafond de verre, une expression décrivant une sorte de barrière invisible qui les empêche d'atteindre les plus hauts postes dans les entreprises. Le plafond en question est encore loin de se craqueler, y compris dans la fonction publique belge, où seulement 16,2 % des postes de mandataires dans les SPF et les SPP étaient occupés par des femmes en 2008. Côté privé, les femmes PDG sont des oiseaux rares et, dans les conseils d'administration des entreprises belges cotées en bourse, elles font figure d'exception. Selon Belfirst, plus de 60 % de

# Plafond de verre

**Selon Belfirst, 62,32 % des conseils d'administration des entreprises belges cotées en bourse ne comptent aucune femme, et seulement 8,7 % en comptent deux ou plus. La part générale des femmes dans ces mêmes conseils d'administration est de 6,87 %. Sur ce terrain, la Belgique est en retard par rapport à la moyenne des pays de l'Union européenne, qui se situe aux alentours de 10 %.**

**Entreprises cotées en Bourse comprenant 0, 1 ou plus de 1 femme au conseil d'administration (2006)**

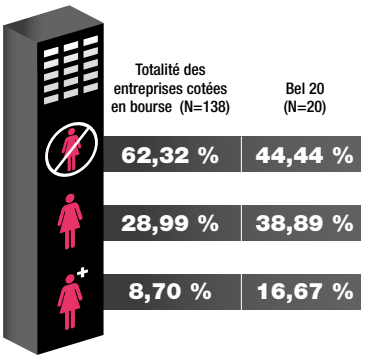


**Nombre et proportion de femmes dans les conseils d'administration des entreprise cotées en Bourse (2006)**

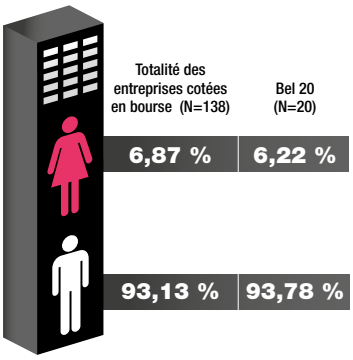

ces conseils d'administration ne comptent aucune femme. Anne Demelenne : "Non seulement le plafond de verre prive les femmes de postes à responsabilités et limite leur progression salariale, mais il nuit à la prospérité et à l'efficacité des entreprises. De nombreuses études le montrent, la présence de femmes au plus haut niveau améliore les performances économiques."

### Des quotas pour changer

La banque Goldamn Sachs a ainsi calculé que le PIB européen et celui des États-Unis pourraient connaître une croissance notable en augmentant de quelques points seulement la part des femmes aux postes de direction des grandes entreprises. Les recruteurs du monde entier semblent rester sourds à ces arguments. "Les décideurs sont des hommes et il y a une forme évidente de sexisme et de discrimination à l'embauche", commente Anne Demelenne. "Je n'étais pas particulièrement favorable aux quotas, mais j'en viens à penser qu'ils sont un passage obligé pour accéder à certaines fonctions. Nous avons d'ailleurs nous-mêmes mis en place un système de quota au sein de la FGTB."

## Gender Mainstreaming : la Belgique innove

Le gender mainstreaming est une stratégie qui a émergé au sein des institutions internationales (ONU, UE, Conseil de l'Europe …) dans les années 90 comme un moyen de renforcer l'égalité des femmes et des hommes dans la société. Depuis l'adoption de la "loi gender mainstreaming" du 12 janvier 2007, cette stratégie fondée sur l'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques est désormais (et c'est une première en Europe !) une obligation légale pour le gouvernement fédéral.

Plus d'infos sur : www.fedra.belgium.be

L'IEFH soutient également le principe des quotas. Michel Pasteel : "C'est une mesure transitoire, mais nécessaire. Nous savons qu'à partir de 30 % de femmes représentées, un désenclavement s'amorce. Il faut provoquer cette situation." Si ce type de décision peut s'appliquer à la sphère publique, il paraît en revanche difficile d'établir des quotas pour régler la question du soutien familial ou des tâches ménagères. Imposer l'égalité dans les chaumières passe par l'éducation et l'évolution des mentalités. Une évolution que Michel Pasteel voit déjà à l'œuvre : "Prenons l'exemple du congé de paternité. On se trompe complètement sur le sujet. Les hommes veulent que les rôles changent. Ils sont beaucoup plus prêts aujourd'hui à assumer leur charge familiale. Il faut encourager cela et protéger les pères contre le licenciement dans ces situations …"

### L'autre moitié du ciel

En attendant les beaux jours de la (r)évolution en marche, les comptes restent bien inégaux. Freinées par le plafond de verre, contraintes au travail à mi-temps et maintenues dans des emplois moins bien rémunérés, les femmes sont logiquement moins bien loties que les hommes quand vient l'heure de la paye. En Europe, une femme gagne en moyenne 15 % de moins qu'un homme, comme le rapportait le magazine *The Economist* en novembre dernier. En Belgique, d'après le rapport 2010 de l'IEFH sur l'écart salarial, celui-ci était de 14 % en 2007 sur les salaires horaires bruts. Si l'on prend en compte les salaires mensuels, il monte alors à 23 %. Durant l'année 2008, les femmes ont représenté 46,45 % des travailleurs et n'ont perçu que 38,15 % de la masse salariale.

Moins bien payées, les femmes sont plus susceptibles de sacrifier leur carrière. Plus susceptibles de sacrifier leur carrière, les femmes sont moins bien considérées par les employeurs, et donc moins bien payées. Un œuf et une poule n'auraient pas fait mieux. Ce nœud gordien n'est pourtant que la partie visible d'un problème plus profond. Les ségrégations sur le terrain politique et dans le monde du travail se doublent en effet souvent d'une discrimination acceptée de longue date, faite de sexisme et de violences. On se pose encore trop souvent la question de savoir si l'égalité ne relève pas du choix des personnes. C'est oublier qu'une société basée sur l'inégalité est une société déficiente, déséquilibrée et borgne. Les jurés du prix Nobel de la paix nous le rappelaient en décembre dernier, en couronnant Ellen Johnson Sirleaf, Leymah Gbowee et Tawakol Karman : "les femmes portent la moitié du ciel". Il serait temps de leur laisser partager cette charge, avant qu'il ne nous tombe sur la tête.

# COLLÈGUES D'EXCEPTION : A JOYRIDE

## Si différents et pourtant si proches

Deux fonctionnaires qui se connaissent se livrent sans tricher à notre jeu – a priori innocent – de questions-réponses. Dans cette édition, ce sont le secrétaire d'État Hendrik Bogaert et son chauffeur Patrick Aerbeydt qui s'affrontent.

• **texte :** G. Flies I **photo :** B. Cloet •

**1 Quelle est la première chose que vous faites en arrivant au bureau ?**
**Hendrik :** Je vais chercher un Coca Light et je branche mon iPhone.
**Patrick :** Ma journée de travail débute dès que j'entre dans ma voiture. Je commence par acheter les journaux, pour que le secrétaire d'État puisse les lire en route vers Bruxelles. Une fois au bureau, je vérifie l'agenda et les changements éventuels.

**2. Qu'avez-vous toujours sur vous ?**
**Hendrik :** Mon iPhone, ma carte de groupe sanguin et ma carte SIS.
**Patrick :** Mon GSM. Ma copine pense que je préférerais lui donner mon portefeuille plutôt que mon téléphone.

**3. Qu'est-ce qui vous rend particulièrement fier ?**
**Hendrik :** Mes trois enfants : 10, 11 et 13 ans déjà.
**Patrick :** Pouvoir travailler pour un cabinet. C'est un environnement captivant dans lequel il se passe chaque jour quelque chose.

**4. Quel cliché sur les fonctionnaires est totalement illégitime ?**
**Hendrik :** Qu'ils n'ont pas une bonne vision de l'avenir.
**Patrick :** Qu'ils ne sont pas motivés ou qu'ils ne donnent pas tout pour leur travail.

**8. Avec qui (vivant ou disparu) aimeriez-vous vous retrouver dans l'ascenseur ? Que lui diriez-vous ?**
**Hendrik :** Ernst Happel, le talentueux entraîneur du Club de Bruges dans les années '70. Je lui demanderais sa recette pour bien coacher une équipe.
**Patrick :** Une journée dans le sillage de Barack Obama et de son entourage impressionnant me tenterait bien. Mais je pense qu'il y a mieux qu'un ascenseur pour bavarder.

### Patrick Aerbeydt

**Âge :** 49 ans
**Fonction :** chauffeur du secrétaire d'État Hendrik Bogaert
**Nombre d'années de service :** quatre ans pour différents cabinets, dont trois en tant que chauffeur
**Se définit comme :** consciencieux, boute-en-train et sociable

Patrick a été le chauffeur d'Yves Leterme. Il lui est même arrivé de l'emmener au football, une destination qui n'était pas pour lui déplaire. Avec Hendrik, il aime parler sport. Il n'est jamais question de politique. Patrick préfère laisser ce sujet aux professionnels. La fonction de secrétaire d'État lui paraît d'ailleurs bien trop stressante.

### Hendrik Bogaert

**Âge :** 43 ans
**Fonction :** secrétaire d'État à la Fonction publique et à la Modernisation des services publics, adjoint au Ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
**En service depuis :** le 6 décembre 2011
**Se définit comme :** compatissant et dynamique

Hendrik a été récemment nommé secrétaire d'État, il ne connaît donc pas encore très bien Patrick. Mais une chose est sûre : le courant passe entre les deux hommes. Hendrik est convaincu de pouvoir compter sur la discrétion de son chauffeur lorsqu'il passe des coups de fil pendant un trajet. Il serait tout à fait prêt à échanger sa fonction contre celle de son chauffeur pour une semaine, car cela lui paraît un beau métier.

fédra

Lisez en ligne les réponses de Hendrik Bogaert et Patrick Aerbeydt sur les 5 questions restantes sur ⇨ www.fedra.belgium.be

# Là-bas si j'y suis

## Le télétravail dans le viseur

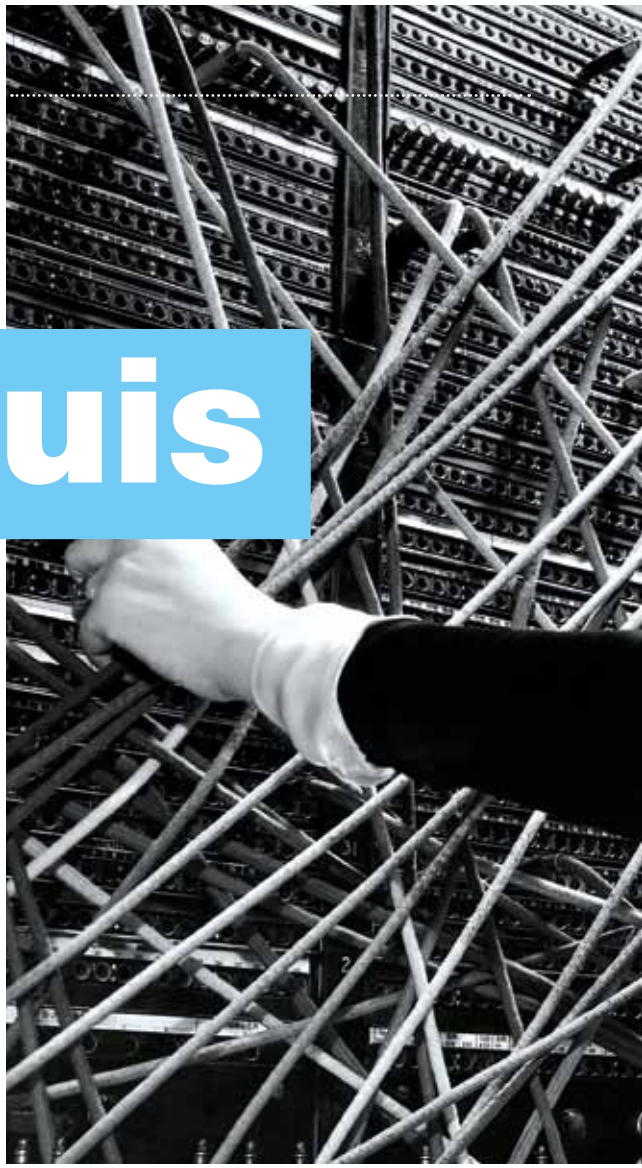

9 janvier, un matin comme les autres. À la radio, les présentateurs égrènent la litanie des embouteillages. Aujourd'hui plus qu'hier (et bien moins que demain ?), la Belgique se réveille bloquée. Cette congestion matinale, aussi mauvaise pour les nerfs que pour l'environnement et l'économie, semble être devenue une fatalité. Il existe pourtant un moyen de nous affranchir du trafic routier : le télétravail. Ou comment être ici et là.

• **texte :** P. Lissarrague I **photo :** CORBIS •

Sur la page d'accueil du site de la journée du télétravail, pas de slogan mais un compteur. 2.242 personnes ont participé à l'événement le 8 décembre dernier. Une goutte d'eau dans l'océan des navetteurs, mais des effets incontestablement efficaces. Les télétravailleurs ont gagné tous ensemble 1.767 heures et ont évité l'émission de 1.181 tonnes de $CO_2$. Une récente étude menée aux Pays-Bas a montré que si 20 % de la population active restait une journée par semaine chez elle pour travailler, cela permettrait d'économiser pas moins de 2 milliards d'euros par an. Moins de files, moins de $CO_2$, moins d'accidents ... et moins de stress pour les travailleurs. Ces derniers sont majoritairement favorables à la formule du télétravail un ou plusieurs jours par semaine. Selon les sondages, entre 50 et 70 % des personnes interrogées se disent pour. Du côté des patrons en revanche, on est plus réticent. Dans une enquête datée de la fin 2010, le site Jobat constatait que près de la moitié d'entre eux est totalement réfractaire à l'idée de voir leurs employés travailler depuis chez eux.

### Un cadre légal récent

Cela n'empêche pas la Belgique de rester dans le gros du peloton, avec 18,8 % de la population active pratiquant régulièrement ou occasionnellement le télétravail. Assez loin derrière nos voisins néerlandais et leurs 30 % de télétravailleurs, mais largement devant la France et ses 8,9 %. Le fait le plus marquant, c'est que partout la tendance est à la hausse. On constate une augmentation très nette depuis le tournant du siècle. Deux raisons évidentes : d'une part, les législations sur la question sont apparues, et, d'autre part, la technologie a rendu le télétravail effectivement praticable.

Un accord-cadre européen a été signé par les partenaires sociaux des pays de l'Union en juillet 2002. En Belgique, le télétravail est encadré par un arrêté royal datant de 2006. Des règles du jeu qui s'adaptent selon les secteurs d'activité. Ainsi, dans l'administration fédérale, le télétravail ne peut dépasser 3 jours par semaine pour un temps plein et doit faire l'objet d'un accord avec la direction. Mais plus que les questions légales, ce sont les ICT (Internet and Communication Technologies) qui ont facilité les choses. Même si environ un quart des emplois nécessitent encore une présence physique, l'immense majorité des travailleurs peuvent dématérialiser leur lieu de travail sans problème grâce à Internet et aux moyens de téléconférence de plus en plus accessibles.

**Le (télé)travail, c'est la santé !**
Au SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement, le télétravail est une réalité qui ne demande qu'à se développer, comme nous l'a confié Peter Samyn, responsable P&O. "Près de 200 collaborateurs du SPF travaillent structurellement depuis chez eux, 1 ou 2 jours par semaine. Nous voudrions doubler ce chiffre d'ici 2 ans et atteindre les 80 % de télétravailleurs (structurels ou occasionnels) d'ici 5 ans. Les enquêtes de satisfaction que nous avons menées montrent en effet que 80 % de nos collaborateurs sont intéressés par le télétravail. Le premier avantage est évidemment le gain de temps sur les déplacements domicile-travail. Pour beaucoup de collaborateurs, il s'agit d'un gain de 2 à 3 heures par jour. Du point de vue du management, avoir des travailleurs plus détendus, plus motivés et donc plus performants est également un gros avantage. Nous avons ainsi constaté que l'absentéisme est deux fois moins important chez les télétravailleurs."

**Retrouvez l'intégralité de l'interview de Peter Samyn sur** www.fedra.belgium.be

### L'avenir en marche

Les ICT sont également un moyen de développement d'une autre forme de télétravail dans les pays en voie de développement. Alors que 80 % de la population mondiale y vit avec 1$ par jour, l'apparition des tablettes low cost et la généralisation des connexions Internet offre des alternatives de micro-travail qui pourraient changer radicalement la donne. C'est la conclusion d'une enquête du programme de la banque mondiale Infodev. La vigilance reste cependant de mise pour garantir les droits des travailleurs et éviter les systèmes d'exploitation, comme le rappelle fréquemment l'Organisation Mondiale du Travail.

Même en Belgique, les accords sur le télétravail échappent souvent à la concertation syndicale. Il s'agit d'une nouvelle forme de fonctionnement, qui pose de nouvelles questions dans le rapport employé/employeur. Les patrons ne sont pas les seuls à être parfois suspicieux. Car les chiffres sont clairs, un télétravailleur ne travaille pas moins, il travaille mieux. L'augmentation de la productivité et de la disponibilité peut donc mener à une surcharge de travail, à des heures supplémentaires non comptabilisées et à des horaires de travail 'flous'. Les organisations syndicales restent une bonne source d'information sur la question.

## Votre avis nous intéresse

**La rubrique carrière se veut un espace de réflexion et de débat. Nos façons de travailler évoluent constamment, et nos aspirations professionnelles autant que personnelles changent elles aussi. Nous voulons ici nous interroger ensemble sur ces évolutions.**

Nous vous invitons à poursuivre le débat sur **www.fedra.belgium.be**, en répondant notamment aux questions suivantes :

- **Que pensez-vous du télétravail ?**
- **Quel frein voyez-vous à sa mise en place ?**
- **Seriez-vous tenté par l'expérience ?**

N'oubliez pas non plus de participer au sondage sur les avantages principaux du télétravail selon vous.

- ○ **Plus de temps pour soi ?**
- ○ **Un meilleur équilibre privé/professionnel ?**
- ○ **Une plus grande efficacité ?**
- ○ **Un impact réduit sur le climat ?**

Journée du télétravail
www.journeenationaleduteletravail.be

Site dédié au télétravail
www.teletravailleur.be

Travail à domicile sur le site du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
www.emploi.belgique.be

# Le nouveau visage du TEAM BUILDING

Coaching, ateliers, travail en équipe … Collaborer exige, tout comme la danse, le golf, les voyages, les acrobaties ou toute autre métaphore collective, des connaissances, des compétences et de l'expérience. Découvrez quelques activités originales, qui ont fait leurs preuves, à mettre en pratique dans votre vie professionnelle.

• **texte :** A. Speybrouck •

1

**SYNERGIE**

## It takes two to tango

**Métaphore** : Le tango.
**Objectif** : Un exercice de confiance mutuelle et de confiance en soi ; apprendre à mener et à se laisser conduire, que l'on soit plutôt obéissant ou que l'on aime choisir sa propre voie, s'en tenir à la technique ou improviser ensemble.
**Coach :** Stefaan Devogelaere, psychologue clinique diplômé, ergothérapeute et danseur.
**Comment** : Danser le tango requiert de la collaboration, de la communication et de l'harmonie. Grâce à quelques pas de base, vous apprenez à mener et à vous laisser conduire, à lâcher prise et à vous accrocher, à bouger et à vous arrêter, d'une manière équilibrée. Il n'y a pas de faux pas.
**Infos :** www.ittakestwototango.be

2

**JONGLER ET CO-CRÉER**

## Salto humano

**Métaphore :** Le cirque.
**Objectif :** Découvrir des forces, développer des talents, gagner et donner de la confiance. Valoriser la collaboration.
**Coach :** Roland Vermeylen, consultant en organisation, et Tom Vermeylen, sociologue, avec la collaboration d'artistes de cirque.
**Comment :** S'essayer à l'acrobatie, aux numéros d'équilibrisme, de clowns ou de jonglage. Monter ensemble un spectacle de cirque, tous dans le même but. Il s'agit d'une co-création à 100 %. Chacun y apporte son talent. Énergie positive, expression, étonnement et confiance donnent naissance à ce beau résultat final.
**Infos :** www.saltohumano.be

**VIVRE DANS UN LABYRINTHE**

## Qlickcoaching

**Métaphore :** Le labyrinthe.
**Objectif :** Stimuler l'innovation, la force de décision, l'écoute, la vue et les sensations, la pensée et les actes, et surtout encourager une pensée orientée vers les solutions.
**Coach** : Anneliese Monden et Chantal Smedts, coachs en entreprise.
**Comment :** Une promenade dans un labyrinthe vous apprend à identifier et à surmonter les obstacles dans votre vie et votre carrière. Un outil pour mieux comprendre qui vous êtes et comment vous fonctionnez. Allez-vous rapidement à l'essentiel ? De l'autoréflexion à l'action, en passant par l'autoévaluation, un même chemin, sans doute sinueux, mais toujours orienté vers le but final. Vous ne pouvez pas vous perdre.
**Infos :** www.qlick-coaching.com

3

fédra

Pour d'autres idées originales de teambuilding, rendez-vous sur www.fedra.belgium.be

# Musique maestro !

*Les musiciens répondent présent tous les jeudis après-midis pour la répétition.*

Quand les fonctionnaires expriment leurs talents musicaux, on s'en met plein les oreilles. Nous avons pu en faire l'expérience en assistant à une répétition de l'Harmonie Royale des Finances. Instruments rutilants, musiciens brillants et président fier comme un paon.

• **texte :** G. Flies I **photos :** B. Cloet •

Lorsque nous entrons dans la salle Pax dans le quartier de Borgerhout à Anvers, les musiciens sont déjà en pleine répétition. "Nous nous retrouvons ici chaque jeudi de 13h30 à 16h", explique Katrien De Smet, administratrice et également clarinettiste. La présidence est assurée depuis quinze ans par Henri Van de Peer, qui a assisté à l'éclosion de l'Harmonie : "Elle est née il y a plus de 100 ans aux douanes anversoises. À un moment donné, elle ne comptait plus que 8 fonctionnaires, les autres pupitres étant occupés par des pensionnés ou des personnes externes. En 1996, nous avons décidé de donner un nouveau souffle à la formation, en l'ouvrant à toutes les administrations des services des Finances et de la Régie des Bâtiments. L'ensemble comprend aujourd'hui 54 musiciens : hommes, femmes, jeunes, seniors, Wallons, Flamands, directeurs, contractants ... Un savant mélange tout en harmonie." Mais il reste toujours de la place pour d'autres talents : l'ensemble recherche en permanence des personnes qui aimeraient venir le renforcer. "Renforcer ou maintenir le niveau", précise Wim Sas, le chef d'orchestre. "Notre participation au Tournoi Provincial d'Orchestres fin 2010 nous a valu une promotion en division d'honneur, ce qui atteste de notre qualité. Comme nous tenons à conserver cette position, nous attendons un certain niveau de la part de nos musiciens."

## Chaque semaine à l'appel

L'Harmonie Royale des Finances participe rarement à des concours. "Les concerts nous occupent déjà suffisamment", explique Katrien. "Nous en donnons entre une quinzaine et une vingtaine par an, principalement à la demande du SPF Finances. Il s'agit généralement d'ouvertures ou d'inaugurations de bateaux, de places ou de bâtiments publics. Nous étions également présents lorsque la France a célébré sa présidence européenne en 2008. En mai, deux parades militaires sont prévues. Et notre 2e CD vient de sortir." Autant d'activités en vue desquelles les musiciens doivent répéter. Certains viennent depuis l'autre bout de la Belgique jusqu'à Borgerhout tous les jeudis, ce qui suscite l'admiration du chef d'orchestre, Wim Sas. "Ils viennent de partout : Mons, Charleroi, Verviers, Tongres, Hasselt, Ostende et d'autres communes du littoral. Nous sommes à la recherche d'un nouvel endroit, plus central, à Bruxelles. Mais le fait qu'ils continuent à venir chaque semaine prouve qu'ils le font avec plaisir. La formation est très soudée et chacun se sent impliqué. Outre l'épanouissement culturel des fonctionnaires, le but original de l'Harmonie était de consolider l'esprit de corps. Nous y sommes parvenus."

Plus d'infos sur
www.harmoniefin.be

# L'Atomium déboule avec ses expos

*Entrez dans les sphères et visitez les expos 'L'Eau pour Tous' et 'Architectonic – Façades en béton (1958-1980)'*

Ici, nous laissons couler l'eau du robinet sans vergogne, tandis que là-bas ils n'y ont pas accès : l'eau sera toujours un phénomène insaisissable. Pourtant, avec un peu de bonne volonté, nous pourrions rectifier partiellement cette inégalité. L'expo **'L'Eau pour Tous'** à l'Atomium vous propose d'y réfléchir du 25 avril au 2 septembre. Elle succèdera à **'Architectonic – Façades en béton (1958-1980)'**, une ode temporaire (jusqu'au 15 avril) à l'architecture d'après-guerre en Belgique, avec le béton dans le rôle principal. Parce que l'année 1958 reste marquée dans tous les esprits, l'Atomium – LE symbole de l'Exposition universelle – y consacre une **exposition permanente dans la sphère de base**. **La plus haute des sphères** vous offre quant à elle un **panorama époustouflant**. Les membres de FED+ peuvent gagner des tickets gratuits pour l'Atomium via le concours sur www.fedplus.be. Un conseil : combinez cette visite avec **"Mini-Europe"** (ouvert à partir du 17/03) ou **"Océade"**, pour lesquelles vous avez également droit à des réductions en tant que membre de FED+.

**Avantage FED+**
Les membres de FED+ reçoivent **une réduction de 2 euros** à l'entrée de l'Atomium sur présentation de leur carte FED+, **valable pour max. 4 personnes.**
www.atomium.be
www.fedplus.be

# Vêtements propres

La maison de mode **Mayerline** affectionne la **qualité** & la **durabilité**. C'est pourquoi, il y a deux ans, la marque a rejoint la **Fair Wear Foundation**, une organisation qui promeut des conditions de travail décentes dans l'industrie textile. "Pour Mayerline, la qualité prime à tous les niveaux : nos produits, notre politique commerciale, le choix des fournisseurs, le partenariat et donc également les conditions dans lesquelles chacun travaille", explique Sophie Claeys, Collection Design & Sourcing Manager. "Notre adhésion à la FWF n'a fait que confirmer ce que nous faisions depuis longtemps. Suivre cette philosophie est en effet un processus continu auquel nous travaillons ardemment." En atteste également la ***campagne Schone Kleren*** (Vêtements propres) qui a publié mi-janvier les résultats d'une enquête sur la politique de 36 marques de mode. Mayerline a décroché la palme pour son engagement à respecter les conditions de travail au sein de sa chaîne d'approvisionnement.
www.mayerline.com

**Avantage FED+**
Du **15 au 31 mars inclus**, les membres FED+ reçoivent **une réduction immédiate de 10 %** sur présentation de leur carte FED+. Cette réduction est **valable sur toute la collection et dans tous les magasins Mayerline de Belgique.** Non valable à l'achat d'articles Mayerline vendus à l'Inno. Toutes les infos sont sur www.fedplus.be

## 128 VOIX POUR LA FONDATION CONTRE LE CANCER

Dans l'édition précédente du magazine Fédra, nous vous avions déjà parlé de la **.be Team** qui organise pour **la quatrième fois la participation des membres de FED+ aux 20 km de Bruxelles**. La bonne cause devait encore être choisie mais, entre-temps, 302 voix ont départagé les quatre favoris : les Banques alimentaires, l'Action Damien, la Corne de l'Afrique (Unicef) et la Fondation contre le Cancer. C'est pour cette dernière association que les fonctionnaires fédéraux courront le 27 mai. Chaque centime récolté lui sera reversé. **La Fondation contre le Cancer a largement devancé les autres avec 128 voix.**

### E5 mode

E5 mode annonce prochainement une réduction spéciale pour les membres FED+ sur toute la collection printemps. Gardez donc bien à l'œil la newsletter de FED+ afin de ne pas rater cette action.

### Expo Bozar Per Kirkeby

Réduction de 25 % pour l'exposition Per Kirkeby And the "Forbidden Paintings" de Kurt Schwitters. Valable pour le détenteur de la carte FED+ et une seconde personne. Jusqu'au 20 mai au Palais des Beaux-Arts.

### Carlson Wagonlit Travel

Réservez votre voyage dans une agence CWT avec une réduction jusqu'à 6 % sur les plus grands tour-opérateurs.

### Brussels Airlines

Réduction de 10 % pour les vols en Europe et vers l'Afrique. De plus, 2 billets aller-retour pour une destination européenne au choix sont à gagner à la page suivante !

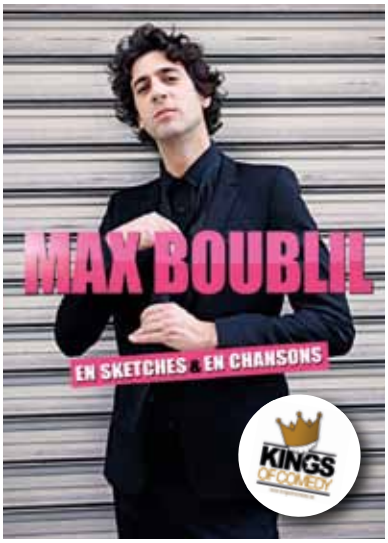


### Kings of Comedy

Recevez 15 % de réduction pour le spectacle "En sketches et en chansons" de Max Boublil, le 27 mars à l'Aula Magna de Louvain-La-Neuve. Bénéficiez également de 15 % de réduction pour le Brussels Comedy Festival du 28 avril au 6 mai au Theâtre 140 et au Viage.

### DATS 24

Réduction dans plus de 80 stations d'essence.

### Thermae Palace Oostende

Deux nuits pour deux personnes dans une chambre avec vue sur mer, un buffet à volonté pour le petit-déjeuner, une boisson de bienvenue et l'accès au fitness et au sauna. Réduction exclusive du dimanche au jeudi pour les membres de FED+ jusqu'au 31 mars 2012.

### Fitness

Découvrez sur notre site les offres de nos partenaires : Just Fit, HealthCity et Aspria.

### SeBio

Réduction de 12 % sur tous les produits naturels, bio et écologiques proposés par SeBio.

### Abonnements ZOO/ Planckendael

Réduction de 20 % sur votre abonnement annuel. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 août 2012.

### Sanoma

Réduction de 20 % sur toute une série de magazines tels que Gael, Télémoustique, Flair, Femmes d'aujourd'hui ...

Pour en savoir plus sur les offres précitées et les avantages FED+ réservés aux fonctionnaires fédéraux, rendez-vous sur le site www.fedplus.be. Vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des offres les plus récentes ? Inscrivez-vous sans tarder à la lettre électronique de FED+.

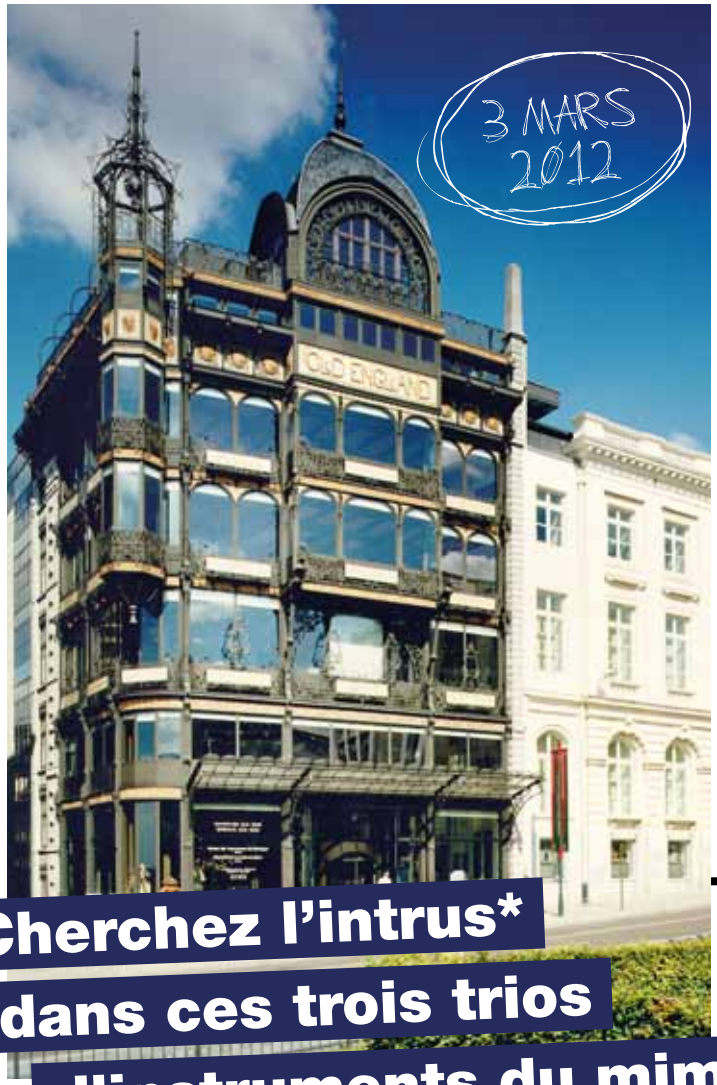


# PETITE MUSIQUE DE NUIT

## La Museum Night Fever s'empare du mim

Le Musée des instruments de musique participera, cette année encore, à la Museum Night Fever bruxelloise, 5ème du nom. Le 3 mars, de 19h à 2h du matin, les portes de l'ancien magasin Old England resteront ouvertes. Fil rouge : la bande dessinée. Les visiteurs pourront assister à des représentations de kamishibai, le théâtre d'images japonais, partir à la recherche des personnages de bande dessinée dans le musée ou encore dessiner des instruments de musique. ⇨ **www.mim.be**

## Cherchez l'intrus* dans ces trois trios d'instruments du mim

Saxophone baryton

Trompette à pistons

Cor anglais

Carillon

Timbales

Harpe

Piano droit

Harmonica à bouche

Orgue mécanique

*RETROUVEZ LES SOLUTIONS SUR : www.fedra.belgium.be/magazine_fr

# Énigme
# Que suis-je ?

Né au matin de la Révolution russe, j'ai fait mon apparition durant les Années folles, avant de somnoler quelques années derrière le rideau de fer. Dimitri Chostakovitch fut le premier à me faire entrer dans l'orchestre, en 1931. Instrument électronique préféré des films de science-fiction, je peux créer des atmosphères mystérieuses. C'est d'ailleurs ma voix qui ouvre chaque épisode de la série anglaise "Inspecteur Barnaby."

## gagnez

**Participez au concours Fédra en répondant à cette énigme sur**
**www.fedra.belgium.be/avantages.**

brussels airlines

FED+ et Brussels Airlines vous offrent deux billets aller/retour pour 2 personnes voyageant ensemble en 'b.light economy' sur un vol opéré par Brussels Airlines entre Bruxelles et une destination européenne de votre choix.

Règlement en ligne.

Avec le soutien de
www.fedplus.be

# MOTS CACHÉS*

**ALTO - ANDANTE - ARIETTE - BRAHMS**
**CALLAS - CARUSO - CRESCENDO - CUIVRE**
**FORTE - HAENDEL - LALO - MOZART**
**NORMAN - PIANO - RAMEAU - SATIE**
**SCHERZO - SONATE - SOPRANO - XENAKIS**

Retrouvez les mots listés ci-dessus dans la grille. Les lettres restantes forment un mot de 16 lettres.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | R | I | E | T | T | E | M | L |
| O | N | A | R | P | O | S | E | E |
| T | A | N | D | A | N | T | E | D |
| P | S | C | A | R | U | S | O | N |
| A | I | M | O | Z | A | R | T | E |
| L | K | A | D | L | E | O | I | A |
| S | A | N | N | P | M | T | F | H |
| C | N | O | E | O | A | O | S | S |
| H | E | R | C | S | R | M | A | O |
| E | X | M | S | T | H | L | L | N |
| R | H | A | E | A | L | A | T | A |
| Z | O | N | R | A | L | N | O | T |
| O | E | B | C | U | I | V | R | E |

# SUDOKU*

Complétez le diagramme de manière à ce que tous les chiffres de 1 à 9 n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 3 cases sur 3.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | | | 5 | 1 | |
| 9 | | | | 6 | | | | |
| | | 8 | | 9 | | | | |
| 3 | | 4 | | | 8 | 1 | | |
| 6 | 8 | | | | | | 4 | |
| | | | 5 | | | | | |
| | | 9 | | 7 | | | | 2 |
| | 2 | | 9 | | 1 | | | 6 |
| 5 | 6 | | | 4 | | 7 | | |

# fédra

MAGAZINE D'INFORMATION QUI RASSEMBLE LES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Magazine bimestriel, février 2012, n° 102
Bureau de dépôt Gent X
Adresse de l'expéditeur : Propaganda nv/sa, Imperiastraat 16, 1930 Zaventem
p106214


| België - Belgique |
| --- |
| PB |
| 9099 Gent X |
| B763 |

124367

JEAN-LOUIS VAN BIBBERENDUMUS
STOOFSTRAAT
1000 SINT-KATELIJNE-WAVER

CACHE-CACHE

## Où suis-je ?

J'ATTENDS VOS RÉPONSES SUR WWW.FEDRA.BELGIUM.BE/MAGAZINE_FR